



8, rue Claude Lewy
45073 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 82 82
E-mail : javer-audit@javer.fr

SPARADRAP

Association loi 1901

48, rue de la Plaine
75020 Paris

SIRET : 395 056 534 00021

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux membres de l'association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SPARADRAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie six du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous avons procédé tout particulièrement à l'appréciation des approches retenues par l'association sur le tableau de suivi des Fonds dédiés, décrit dans les annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre association.



5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 20 mars 2023,
Le Commissaire aux comptes,

JAVER AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned above the name Anil Javer-Kala.

Anil Javer-Kala

Association SPARADRAP - Bilan 2022



ACTIF (en €)	Bilan	Apportements et desociations (à addition)	IV	V
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	101 460	99 950	1 509	13 698
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
--> <i>Refonte du site internet</i>	77 460	75 950	1 510	12 899
--> <i>Logiciel Eudonet</i>	24 000	24 000		800
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles	19 870	18 156	1 714	2 827
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations technique, matériel et outillage industriel</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
--> <i>Travaux et matériel de bureau</i>	19 870	18 156	1 714	2 827
<i>Avances et acomptes</i>				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	11 103		11 104	11 104
<i>Participations et Créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres</i>				
---> <i>Dépôt de garantie</i>	11 104		11 104	11 104
Total I	132 433	118 106	14 326	27 628
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	46 377		46 377	33 463
Créances	119 273		119 273	110 112
<i>Créances clients, usagers et comptes rattachés</i>	111 970		111 970	103 857
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres</i>	7 303		7 303	6 255
Valeurs mobilières de placement	101 094		101 094	100 691
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	235 854		235 854	289 926
Charges constatées d'avance	7 762		7 762	5 864
Total II	510 360		510 360	540 056
Frais d'émission des emprunts (III)				
Frais de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	642 793	118 106	524 686	567 684



Association SPARADRAP - Bilan 2022



PASSIF (en €)	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres</i>		
Report à nouveau	243 459	229 838
Excédent ou déficit de l'exercice	-84 742	13 621
Situation nette (sous total)	158 717	243 459
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 509	12 898
Provisions règlementés		
TOTAL I	160 226	256 357
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	140 112	103 790
Total II	140 112	103 790
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 395	1 546
Total III	2 395	1 546
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120 000	120 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	37 078	49 249
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	46 775	36 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 100	
Total IV	221 953	205 991
Ecarts de conversions Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	524 686	567 684





COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

	2022	2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 050	900
Ventes de biens et services	484 534	390 299
<i>Ventes de biens</i>	207 504	175 724
<i>Diffusion de documentation</i>	207 504	175 724
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	277 029	214 575
<i>Formations</i>	254 530	180 950
<i>Droits de cession d'image/traduction</i>	3 200	10 318
<i>Remboursements divers</i>	19 299	23 307
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs	195 210	230 456
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	17 333	52 167
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	129 860	148 289
<i>Dons manuels</i>	33 860	46 789
<i>---> Dons particuliers</i>	33 310	40 220
<i>---> Dons organismes</i>	550	6 569
<i>Mécénats</i>	96 000	101 500
<i>Legs, donations et assurances-vies</i>		
<i>Contributions financières</i>	48 016	30 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	370	52 221
Utilisation des fonds dédiés	103 790	75 990
Autres produits		
Total I - Produits d'exploitation	784 954	749 865
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	93 687	49 425
<i>Imprimerie</i>	50 727	21 175
<i>Fournitures</i>	42 960	28 200
Variation de stocks	-12 914	5 410
Autres achats et charges externes	293 872	232 239
<i>Sous-traitance</i>	1 512	
<i>Locations immobilières</i>	32 762	28 790
<i>Locations mobilières</i>	18 202	16 931
<i>Entretien, réparations, maintenance</i>	12 554	10 663
<i>Assurances</i>	2 054	1 553
<i>Rémunérations d'intérimaires, honoraires</i>	164 086	125 863
<i>Publicité, publications et divers</i>	1 770	
<i>Transport sur ventes & achats</i>	3 804	
<i>Réceptions, voyages et déplacements</i>	26 180	14 849
<i>Frais postaux</i>	25 147	23 520
<i>Téléphone/internet</i>	2 286	1 679
<i>Frais bancaires</i>	2 523	1 695
<i>Autres</i>	992	6 697
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 827	4 631
Salaires et traitements	249 714	252 996
Charges sociales	80 707	63 316
Autres charges de personnel	16 156	14 546
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 302	22 432
Dotations aux provisions	0	0
Reports en fonds dédiés	140 112	103 790
Autres charges	654	600
Total II - Charges d'exploitation	880 117	749 385
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-95 163	481





COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

	2022	2021
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	403	101
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total III - Produits financiers	403	101
Charges financières		
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	814	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV - Charges financières	814	0
2 - Résultat financier(III-IV)	-411	101
3 - Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)	-95 574	581
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 553	5 491
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	11 389	15 492
Total V - Produits exceptionnels	14 942	20 983
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 110	7 943
Sur opérations en capital		
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI - Charges exceptionnelles	4 110	7 943
4 - Résultat exceptionnel (V - VI)	10 832	13 039
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	800 299	770 949
Total des charges (II + IV +VI +VII + VIII)	885 040	757 328
Excédent ou déficit	-84 741	13 621
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	18 310	32 500
Bénévolat	114 033	69 510
Total	132 343	102 010
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à dispositions gratuite de biens		
Prestations en nature	18 310	32 500
Personnel bénévole	114 033	69 510
Total	132 343	102 010



Association SPARADRAP

SPARADRAP, une association pour aider
les enfants à avoir moins peur et
moins mal lors des soins et à l'hôpital

Annexe

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



SOMMAIRE

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS DE L'ENTITE

- Objet social
- Description des activités et missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en œuvre

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Evénements principaux de l'exercice
- Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des créances et des dettes
- Charges à payer
- Charges constatées d'avance
- Produits constatés d'avance

AUTRES INFORMATIONS ET DETAILS

- Tableau des fonds dédiés
- Concours publics et subventions octroyés
- Legs et donations
- Tableau des fonds associatifs
- Effectif moyen
- Valorisation du Bénévolat

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

- CROD
- Annexes du CROD

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

- CER



Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Objet social

SPARADRAP a pour but d'améliorer et de promouvoir la qualité de l'accueil et de la prise en charge des enfants malades en milieu intra et extra hospitalier, par la production et la diffusion d'outils destinés aux enfants, aux familles, aux équipes soignantes, à toutes personnes concernées par la prise en charge de l'enfant, ainsi que toutes activités répondant à ce but.

Description des activités et missions sociales réalisées

L'association a trois objectifs majeurs :

- Mieux informer et préparer l'enfant et ses parents à un soin, un examen, une visite médicale, une hospitalisation
- Favoriser une meilleure prise en charge de la douleur de l'enfant
- Valoriser le rôle des proches lorsque l'enfant est soigné ou hospitalisé.

Elle a deux grandes missions :

- Informer et conseiller les enfants et leurs proches sur toute situation de soin ou examen médical par la **création, l'édition et la diffusion de documents** sous format papier et numérique et la mise à disposition d'informations sur son **site internet sparadrap.org**
- Sensibiliser et former les professionnels de la santé pour faire évoluer les pratiques vers plus de respect des besoins des enfants ; pour cela, **elle développe et diffuse des modules de formation pédagogique** aux professionnels de santé, participe à des congrès professionnels et conseille les soignants sur son **site internet sparadrap.org**.

Description des moyens mis en œuvre

En 2022, SPARADRAP a pu compter sur ses 8 salariés (6 ETP) au 31 décembre, 12 formateurs et 146 bénévoles qui ont consacré 2 973 heures de leur temps à leur engagement associatif.

Les autres points forts de l'association :

- Le site internet et une présence active sur les réseaux sociaux permettent de toucher un plus grand nombre de bénéficiaires, notamment parmi les jeunes. Il est aussi le principal vecteur de notre campagne de communication (newsletters, messages, recueil de témoignages...)
- Un fonds documentaire riche de 89 références propriétés de l'association, gracieusement mises à disposition du public sur le site internet, mais également vendues sous format papier et source de revenus grâce à des traductions. Ce fonds est annuellement enrichi d'une ou deux références et fait l'objet d'une mise à jour régulière
- Un catalogue de formations à disposition des personnels soignants
- Une collaboration avec d'autres associations ou institutionnels
- Une participation à des salons et colloques professionnels.

Cette année, les activités ont repris un cours normal sans pour autant atteindre le niveau avant la crise sanitaire.





Faits caractéristiques de l'exercice

Un déficit de 84 742 €

SPARADRAP enregistre un déficit de 84 742 € pour l'exercice 2022. Pour la première fois depuis de nombreuses années, SPARADRAP affiche un résultat négatif et cela s'explique par des motifs d'ordre externe et interne :

- Au niveau externe :
 - La crise sanitaire a continué à avoir un impact sur l'activité avec notamment la crise de l'hôpital qui a freiné la possibilité pour les soignants de participer plus largement à nos formations, notamment du fait de l'état d'épuisement des personnels et des départs massifs dans les services ;
 - La baisse des subventions de fonctionnement au regard des derniers exercices ;
 - L'évolution des politiques de financement par les entreprises vers des projets ciblés ;
 - La diminution des dons au cours de l'exercice dans un contexte de très forte inflation impactant le pouvoir d'achat des donateurs ;
- Au niveau interne :
 - Les changements de direction depuis 2021 avec le départ de la co-fondatrice conjugués avec la période de forte instabilité dû à la crise sanitaire ;
 - Le modèle économique actuel de SPARADRAP qui doit s'adapter pour prendre compte ces évolutions et assurer la pérennité de l'association

Evénements principaux de l'exercice

En novembre, François Chevallier-Mamès a intégré le conseil d'administration et a pris les fonctions de trésorier.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

Principes, règles et méthodes Comptables

Présentation des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,



- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels des Associations (Règlement ANC n°2018-06).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de : **524 684** Euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage ainsi un résultat négatif de **84 742** Euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021. Il a une durée de 12 mois.

La présentation des comptes 2021 est conforme au règlement ANC n° 2018-06.

Seules, sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisations des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciations est constituée de la différence.

Stock et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, hors frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Informations complémentaires

Engagement de retraites :

Les engagements de retraites ont donné lieu à constitution d'une provision globale de : 52 221.00 €.

Les plus fortes rémunérations :

Les cinq plus fortes rémunérations se sont élevées pour l'année à : 167 973 €.

Les provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les fonds dédiés :

Les fonds dédiés sont constitués des dépenses restant à engager et de la valorisation des salaires et charges sur les projets retenus en 2022 et se poursuivant en 2023.



Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

Immobilisations

Exercice 2022	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12
Immobilisations incorporelles	101 460			101 460
Immobilisations corporelles : Install, agencement, aménagement	12 285			12 285
Immobilisations corporelles : matériel de bureau, informatique et mobilier	7 585			7 585
Immobilisations financières	11 104			11 104
TOTAL	132 434			132 434

La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A+B-C)

Amortissements

Exercice 2022	A	B	C	D
Rubriques	Amortissement en début d'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Amortissements au 31/12
Immobilisations incorporelles	87 762	12 188		99 950
Immobilisations corporelles : installations, agencement, aménagement	10 374	655		11 029
Immobilisations corporelles : matériel de bureau, informatique et mobilier	6 668	459		7 127
Immobilisations financières				
TOTAL	104 804	13 302		118 106

Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D)





Provisions

Exercice 2022	A	B	C	D
Rubriques	Provisions en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions au 31/12
Provisions règlementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	1 546	849		2 395
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	1 546	849		2 395

Créances et Dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif - Échéances		
		A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres	11 104	11 104		
Créances de l'actif circulant :				
Créances Clients et Comptes rattachés	111 970	111 970		
Personnel et comptes rattachés	119	119		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 185	7 185		
Autres				
Capital souscrit - appelé, non versé				
Charges constatées d'avances	7 762	7 762		
TOTAL DES CREANCES	138 140	138 140		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				





Dettes - Exercice 2022	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif - Échéance		
		A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120 000	27 187	92 813	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	37 005	37 005		
Dettes fiscales et sociales	41 705	41 705		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	5 142	5 142		
Produits constatés d'avance	18 100	18 100		
TOTAL DES DETTES	221 952	129 139	92 813	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer

Total des charges à payer Exercice 2022	Détail	Total au 31/12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 888
Factures fournisseurs non parvenues	3 888	
Dettes fiscales et sociales		41 047
Congés à payer	17 882	
Provisions pour primes		
Charges sociales sur congés à payer	7 977	
Autres charges sociales	15 188	
Autres dettes		
TOTAL	44 935	44 935





Charges constatées d'avance

Non significatif

Produits constatés d'avance

Non significatif

Tableau de suivi des fonds dédiés

Exercice 2022	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation			Nouveaux projets	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement	Transferts		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation	Projets Guide santé garçons	30 000	22 279	7 721			22 279	
Contributions financières d'autres organismes	Projets Dossier et vidéos avion Webinaires Mc Do Fiche perfusion	18 040 7 014		18 040 7 014		8 450	8 450	
Ressources liées à la générosité du public	Projets Malette douleur Fiche Polysomnographie Fiche perfusion Guide santé garçons Web 2021 Vidéos illustrées 2022 Dossier et vidéos avion Vidéos cancer Podcast parents Web 2022 RETEX	13 524 6 462 2 500 11 000 2 500 7 750 5 000	11 000	8 813 2 500 7 750 5 000		14 961 3 000 5 000 22 622 13 194 9 509 16 424	4 711 21 423 5 500 16 000 22 622 13 194 9 509 16 424	
TOTAL		103 790	33 279	56 838		93 160	140 112	





Concours publics et subventions octroyés

Exercice		MONTANT
CONCOURS PUBLICS	Union Européenne Etat Collectivités territoriales Caisse d'allocations familiales Autres...	
SUBVENTION D'EXPLOITATION	Union Européenne Etat Collectivités territoriales Caisse d'allocations familiales CNAM	17 333
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS	Union Européenne Etat Collectivités territoriales Caisse d'allocations familiales Autres...	
TOTAL		17 333

Legs et donations

NEANT

Tableau de suivi des fonds associatifs





Exercice 2022	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	229 838	13 621						243 459
Excédent ou déficit de l'exercice	13 621					84 742		-84 742
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	12 898					11 389		1 509
Provisions réglementées								
TOTAL	256 357	13 621				96 131		160 226

Effectif moyen

Exercice	Personnel salarié
Cadres	0,54
Agents de maîtrise et techniciens	4,91
Employés	0,60
Ouvriers	
TOTAL	6,05

Valorisation du Bénévolat

Exercice	Nbre heures	Valorisation €
Missions sociales	1 855	80 515
Frais de recherche de fonds	125	3 750
Frais de fonctionnement	992	29 768
TOTAL	2 972	114 033

La valorisation financière correspond à la moyenne du taux horaire des salariés de l'association (30 € de l'heure ou environ 2 fois le SMIC ; Réf. 2014).



Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)



(en euros)	Exercice 2022		Exercice 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
A - Produits et charges				
Produits par origine				
1. Produits liés à la générosité du public	130 910	130 910	149 189	149 189
1.1 Cotisation sans contrepartie	1 050	1 050	900	900
1.2 Dons, legs et mécénat	129 860	129 860	148 289	148 289
- Dons manuels	33 860	33 860	46 789	46 789
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	96 000	96 000	101 500	101 500
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2. Produits non liés à la générosité du public	547 895		441 382	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	48 016		30 000	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	499 879		411 382	
Formation	254 530		180 950	
Diffusion	207 504		175 724	
Droits d'auteurs et d'image	3 200		10 318	
Autres	34 644		44 391	
3. Subventions et autres concours publics	17 333		52 167	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	370		52 221	
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	103 790		75 990	
TOTAL	800 299	130 910	770 949	149 189
Charges par destination				
1. Missions sociales	561 299	114 400	495 269	136 682
1.1 Réalisées en France	561 299	114 400	495 269	136 682
- Actions réalisées par l'organisme	561 299	114 400	495 269	136 682
. Mission 1 - Informer et conseiller les familles	214 311	87 932	194 873	83 841
. Mission 2 - Sensibiliser les professionnels de santé	346 988	26 468	300 395	52 841
- Versement à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	48 008	16 510	63 194	12 507
2.1 frais d'appel à la générosité du public	16 510	16 510	12 507	12 507
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	31 498		50 687	
3. Frais de fonctionnement	122 319		73 734	
4. Dotations au provisions et dépréciations	13 302		22 432	
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	140 112		103 790	
TOTAL	885 040	130 910	757 327	149 189
EXCEDENT OU DEFICIT	-84 741	0	13 621	





	Exercice 2022		Exercice 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B- Contributions volontaires en nature				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	114 033	114 033	69 510	69 510
Prestations en nature	114 033	114 033	69 510	69 510
Dons en nature				
2. CONTRIBUTION VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	18 310		32 500	
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	132 343	114 033	102 010	69 510
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	98 825	80 515	69 880	37 380
Réalisées à l'étranger	98 825	80 515	69 880	37 380
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 750	3 750	210	210
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	29 768	29 768	31 920	31 920
TOTAL	132 343	114 033	102 010	69 510





Annexes au Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Ressources

Le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD) est construit de la manière suivante :

Réf.	Concept général et application à l'association SPARADRAP
CROD	
PRODUITS PAR ORIGINE	
1	PRODUITS LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC
1.1	Cotisations sans contrepartie Adhésion annuelle payée par les adhérents
1.2	Dons, legs et mécénat
	Dons manuels Dons de particuliers ou d'entreprises pour soutenir globalement l'association et pour lesquels cette dernière a établi un reçu fiscal.
	Legs, donations et assurances-vie Non concerné
	Mécénat Est considéré comme mécénat tout don d'entreprise donnant lieu à la signature d'une convention de mécénat et délivrance de reçu fiscal
1.3	Autres produits liés à la générosité du public
2	PRODUITS NON-LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC
2.1	Cotisations avec contrepartie
2.2	Parrainage des entreprises
2.3	Contributions financières sans contrepartie Il s'agit ici de mécénat ou de contributions financières ne donnant pas lieu à délivrance de reçu fiscal





Réf. Rubrique CROD - Concept général et application à l'association SPARADRAP

CHARGES PAR DESTINATION

1 MISSIONS SOCIALES

Missions sociales

SPARADRAP a deux missions :

1 - Informer et conseiller les familles sur toute situation de soin ou examen médical

2 - Sensibiliser et former les professionnels de la santé et de la petite enfance pour faire évoluer les pratiques vers plus de respect des besoins des enfants

L'ensemble des coûts de chaque mission supportée par l'association est identifié.

Ces coûts disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée.

Certaines actions s'adressent principalement aux familles, d'autres aux professionnels. Pour celles qui s'adressent aux deux publics, les coûts sont répartis à égalité par moitié à chacune des missions.

Ces missions et leur mode de répartition sont validés par le CA en fonction des statuts et de la vocation de SPARADRAP.

Réf. Concept général et application à l'association SPARADRAP

CROD

2.4 Autres produits non liés à la générosité du public

Il s'agit de revenus propres de l'organisation :

- diffusion de documents pédagogiques
- formation continue à destination du personnel soignant
- remboursement divers (frais d'envois, déplacements, remboursements formation...)
- prestation (conseils en aménagements, rédaction d'articles, interventions publiques...)
- cession de droits (textes, images, vidéo)
- produits exceptionnels (financiers, autres...)

3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

L'ensemble des subventions reçues de l'État ou de collectivités locales est affecté aux missions de l'association.

4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Reprise de provisions pour risques & charges d'exploitation

Reprise de provisions pour faire face à des dépenses exceptionnelles



5 UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS

Reprise des ressources affectées aux missions sociales non utilisées au cours de l'exercice antérieur



1.1 Réalisées en France

L'ensemble des missions est réalisé en France

Actions réalisées par l'organisme

L'ensemble des missions est réalisé par l'association

Chaque action comporte des frais spécifiques : étude préalable, réalisation proprement dite, suivi, évaluation. Les achats et les charges spécifiques d'une action résultent d'une imputation directe. Certaines actions varient chaque année.

Le coût des salaires et des charges sociales correspond au temps passé par chaque salarié sur chacune des actions. Celui-ci est mesuré en journées de travail apprécié à partir d'une grille d'évaluation du temps annuelle remplie par les salariés et validée par la directrice. Le CA valide l'imputation. Cinq postes de dépenses (loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone) sont ventilés au prorata des jours travaillés sur chacune des actions (missions (hors projets spécifiques), recherche de fonds et fonctionnement).

Réf

Rubrique CROD - Concept général et application à l'association SPARADRAP

Mission 1 : Informer et conseiller les familles

Par des activités permanentes

(réparties par moitié sur les 2 missions) :

- actions de sensibilisation (conférence, groupe de travail)
- animation d'un site Internet
- diffusion d'outils pédagogiques
- conseiller et orienter

Par des activités ponctuelles

- édition de documents pratiques illustrés pour informer enfants, adolescents ou parents (guide, fiche, livrets, poster, vidéos, jeux...)

Mission 2 : sensibiliser et former les professionnels

Par une activité permanente destinée uniquement aux professionnels

- actions de formation continue

Par des activités permanentes

(réparties par moitié sur les 2 missions) :

- actions de sensibilisation (interventions publiques, articles, stands...)
- animation d'un site Internet
- diffusion d'outils pédagogiques
- conseiller et orienter

Par des activités ponctuelles

- création d'outils de formation (films, guides, outils d'évaluation...)

1.2 Réalisée à l'étranger

Aucune action n'est réalisée à l'étranger





2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

2.1 Frais d'appel à la générosité du public

Ces frais comprennent uniquement les salaires liés :

- aux appels aux dons par voie numérique : annonce sur le site Internet et envoi d'e-mailing
- aux appels aux dons imprimés : mention sur le catalogue annuel de diffusion, impression de feuillets joints aux expéditions de documents et/ou donnés au siège de l'association ou sur les stands.

- au traitement des dons (émission de reçu fiscaux, dépôt banque, suivi du fichier).

Ils comprennent également la quote-part des charges de loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone, au prorata du temps passé sur cette activité.

Réf Rubrique CROD - Concept général et application à l'association SPARADRAP

2.2 Frais de recherche des fonds d'autres sources

Ces frais comprennent les salaires liés à la prospection et au suivi des partenaires potentiels par l'équipe salariée.

Ils comprennent également la quote-part des charges de loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone, au prorata du temps passé sur cette activité.

Les frais de déplacements de l'équipe et des bénévoles et les éventuels frais de réception, sont comptabilisés dans les frais de fonctionnement.

3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Frais de fonctionnement

Sont comptabilisés ici toutes les charges fixes de fonctionnement de l'association (fournitures, loyer, assurance, courrier, téléphone, taxes diverses...) et les salaires de la coordination générale non liés aux missions sociales (réunion d'équipe, organisation des réunions de Bureau / CA / AG, rapports d'activité, comptabilité, communication générale).

Sont également comptabilisés les charges de loyer, assurance, EDF, photocopies, téléphone) non réparties sur les missions sociales et la recherche de fonds.

4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Dotation aux amortissements

5 IMPOTS SUR LES BENEFICES



Impôts sur les bénéfices

SPARADRAP n'est pas assujettie à l'IS

6 REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE

Engagement à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des subventions ou des dons affectés à des actions précises qui n'ont pu être réalisées ou finalisées dans l'année.

Réf. Concept général et application à l'association SPARADRAP

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS PAR ORIGINE

1 Contributions volontaires liées à la générosité du public

Bénévolat

Différents bénévoles aident l'association SPARADRAP : les administrateurs, les bénévoles réguliers ou ponctuels (qui effectuent des tâches très variées) et les personnes qui participent à l'élaboration des outils pédagogiques. Une estimation du nombre d'heures effectuées par les bénévoles est réalisée par les bénévoles eux-mêmes, la direction et/ou les responsables via un tableau récapitulatif précisant le nom des personnes, les tâches effectuées et si possible les dates de réalisation.

La valorisation financière correspond à la moyenne du taux horaire des salariés de l'association (30€/heures, soit 2 fois le SMIC) ou au montant déclaré par les contributeurs.

2 Contributions volontaires non liées à la générosité du public

Contributions apportées par des fondations, entreprises ou associations

CHARGES PAR DESTINATION

1 Contributions volontaires aux missions sociales

2 Contributions volontaires à la recherche de fonds

3 Contributions volontaires au fonctionnement





Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Emplois par destination	Exercice		Ressources par origine	Exercice	
	2022	2021		2022	2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1- MISSIONS SOCIALES	114 400	136 682	1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	130 910	149 189
1.1 Réalisées en France	114 400	136 682	1.1 Cotisations sans contrepartie	1 050	900
- Actions réalisées par l'organisme	114 400	136 682	1.2 Dons, legs et mécénat	129 860	148 289
Mission 1- Informer et conseiller les familles	87 932	83 842	- Dons manuels	33 860	46 789
Mission 2- Sensibiliser les professionnels de santé	26 468	52 842	- Legs, donations et assurances-vie		
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Mécénat	96 000	101 500
1.2 Réalisées à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	16 510	12 507			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	16 510	12 507			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	130 910	149 189	TOTAL DES RESSOURCES	130 910	149 189
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5- REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFIQT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	130 910	149 189	TOTAL	130 910	149 189
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	130 910	149 189
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-130 910	-149 189
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		
Contributions volontaires en nature	Exercice	Exercice		Exercice	Exercice
	2022	2021		2022	2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	80 515	37 380	1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	114 033	69 510
- Réalisées en France	80 515	37 380	- Bénévolat	114 033	69 510
- Réalisées à l'étranger			- Prestations en nature		
			- Dons en nature		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	3750	210			
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	29 768	31 920			
TOTAL	114 033	69 510	TOTAL	114 033	69 510
Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice	Exercice			
	2022	2021			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	48 736	68 686			
Utilisation	24 063	55 161			
Report	62 364	35 212			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	87 037	48 736			

JAVIER
audit

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Orléans, le 20 mars 2023,

Le commissaire aux comptes

JAVER AUDIT



Anil Javer-Kala



commissaire
aux comptes

